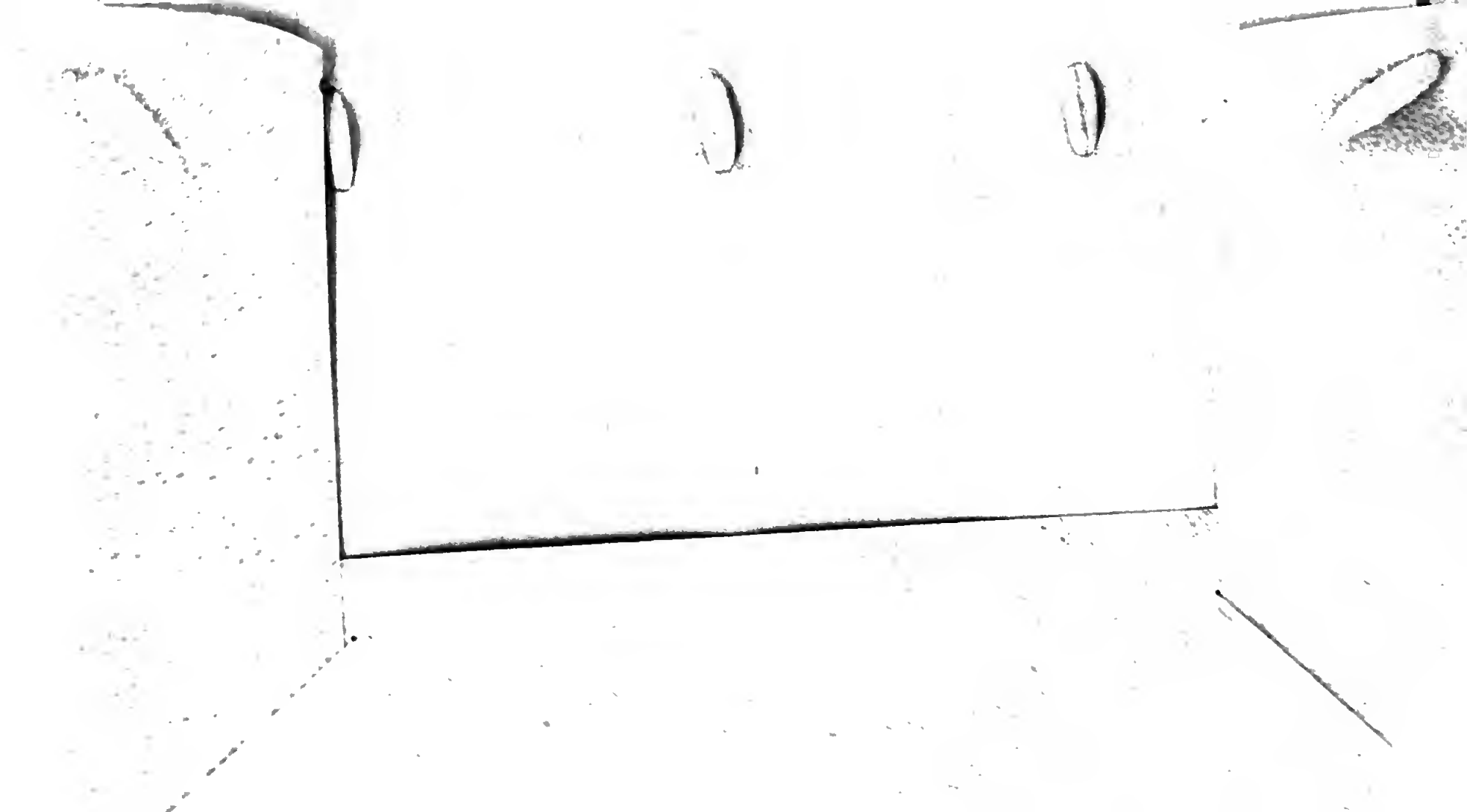

10.6.310

RELATION

DE LA VIE ET DE LA MORT

DE F. ARSENE DE JANSON,

RELIGIEUX DE LA TRAPPE,

Nommé dans le monde

LE COMTE DE ROSEMBERG,

Mort dans l'Abbaye de Buon Sollazzo en Toscane.

Traduite de l'Italien.

A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, rue Saint Jacques à l'Empereur.

M. DCCXI.

Avec Privilege du Roy & Approbation.

AVERTISSEMENT.

ON a crû qu'une traduction de l'abregé de la vie & de la mort de Frere Arſene de Janſon, ne pourroit eſtre receuë qu'avec plaiſir. Son nom, l'éclat de ſa converſion, ſa perſevérance à ſoûtenir le ſaint état qu'il avoit embraſſé, exciteront ſans doute la curioſité du public. Dom Alexis Davia Bolonois, Religieux de l'Abbaye de Buon-Sollazzo, premiere & unique Maiſon de la Réforme de la Trappe en Italie, eſt l'Auteur de cet Ouvrage dont il s'eſt déja fait deux editions. Cette traduction auroit peut-eſtre le meſme ſuccés, ſi on avoit pû y conſerver les beautez de l'Original. Le génie different des deux langues ne l'a pas permis. On a eſté quelquefois obligé d'abandonner les expreſſions figurées de l'Auteur, ſans

s'écarter néanmoins de ſes penſées. Ce qui y a eſté ſubſtitué ne dédommagera pas le Lecteur de ces traits vifs & hardis que le tour de la langue Italienne admet avec tant de grace. Ce n'eſt pas auſſi dans la veuë de ſe faire un mérite auprés des connoiſſeurs fins & délicats qu'on a entrepris cette traduction. Le ſeul fruit qu'on ſouhaitte en tirer, eſt que les gens du ſiecle ſoient perſuadez par l'exemple de cet illuſtre Penitent, que Dieu maiſtre abſolu de nos cœurs peut appeller à luy quand il luy plaiſt, ceux qui paroiſſent en eſtre le plus éloignez.

A SON EMINENCE

MONSEIGNEUR

LE CARDINAL

DE JANSON.

MONSEIGNEUR,

La penitence exemplaire & la mort pretieuſe du fidelle ſer-

viteur de Dieu Frere Arſene, neveu de V. E. & notre tres-cher Frere, ſont des marques ſi éclatantes de la gloire du Seigneur, & de la Toute-puiſſance de ſa grace, que nous ne ſerions pas excuſables de négliger d'en conſerver parmi nous la memoire toûjours vive & preſente. C'eſt ce qui nous a engagé à recueillir dans un Ecrit auſſi ſimple & auſſi abregé que celuy-cy, quelques traits de ſes plus rares vertus. Ce portrait, il eſt vray, n'eſt que legerement ébauché, mais c'eſt la peinture du moins d'un penitent parfait & d'un veritable Religieux. Il a veſcu parmy nous, nous l'avons tous connu & nous oſons nous

flatter que l'ayant continuellement devant les yeux, ſon exemple pourra reveiller notre pareſſe, animer notre lâcheté, & inſtruire notre ignorance. Seroit-il juſte cependant qu'une lumiere ſi brillante ne fuſt allumée que pour nous, & qu'on la laiſſaſt enfermée, & pour ainſi dire enſevelie dans les tenebres de notre ſolitude, pendant qu'elle peut éclairer tous ceux qui ſont dans la Maiſon du Seigneur. Il ne convient pas non plus à notre état de placer nous-meſmes cette lumiere ſur le chandelier. C'eſt dans cette veuë que nous prenons la liberté de preſenter cet Ouvrage à V. E. Elle peut en l'honnorant

de ſa protection luy donner un relief conſiderable, & meſme un poids & une authorité que la ſechereſſe de notre ſtyle ne nous permettroit pas d'eſperer. Par là, MONSEIGNEUR, l'Egliſe vous ſera redevable de l'important ſervice que vous luy rendrez en cette occaſion. L'on ſçait aſſez combien ſa gloire & ſes intereſts vous ont toûjours eſté recommandables, autant par la vivacité du zele que vous avez pour elle, que par le poſte eminent où votre vertu vous a élevé. Tout engage d'ailleurs V. E. à expoſer aux yeux du monde Chrétien le merite & les vertus du Frere Arſene. Votre illuſtre

nom, vos discours si edifians, votre seul exemple, tout cela sans doute a beaucoup contribué à produire en luy cette heureuse semence qui a donné dans son temps des fruits si merveilleux. Personne en effet n'ignore que votre Maison aussi feconde en pareilles productions dans les autres branches qui en sont sorties, est connuë à juste titre & depuis un temps immemorial, comme une école de la perfection Chrétienne qui est ouverte à toutes sortes de personnes, & à tous les états de la vie. Enfin, MONSEIGNEUR, nous devons encore cette foible marque de reconnoissance aux

bontez dont V. E. daigne nous honnorer, bontez qui nous ſont ſi avantageuſes, & qui fourniſſent un exemple éclatant de cette facilité de mœurs, & de cette condeſcendance Chrétienne bien rare veritablement dans le monde, mais en récompenſe bien agreable aux yeux de Dieu. Auſſi en ſommes nous ſi penetrez que nous trouvant dans l'impoſſibilité de remplir ſur cela nos devoirs & de ſatisfaire notre inclination, nous ſommes obligez de nous en tenir aux vœux les plus ardens & les plus ſinceres, en ſuppliant le Seigneur de vous rendre avec uſure tous les biens dont vous

nous avez comblez. Nous ſommes avec un trés-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De V. E.

les tres-humbles & tres-obéïſſans ſerviteurs l'Abbé & les Religieux DE BUON-SOLLAZZO.

APPROBATION

de Monsieur l'Abbé de Tillade Censeur Royal.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un manuscrit intitulé, *Abregé de la Vie de Frere Arsene de Janson, Religieux de la Trappe, nommé dans le monde le Comte de Rosemberg, mort dans l'Abbaye de Buon Sollazzo en Toscane, traduit de l'Italien.* Le recit d'une si sainte vie, est tres propre à édifier le public, & à inspirer l'amour de la penitence. Fait à Paris ce premier May 1711. Signé, LA MARQUE TILLADET.

Privilege

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de notre Hoſtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. FLORENTIN DELAULNE Libraire à Paris, Nous a fait remontrer qu'il luy a eſté mis entre les mains un Livre intitulé ; *Morinus de Pœnitentiâ & Baſilicis antiquis*, lequel Ouvrage il deſireroit imprimer ou faire imprimer, mais comme il ne le peut ſans s'engager à une tres-grande dépenſe ; il Nous a tres humblement fait ſuplier de vouloir bien pour le dédomager des avances conſiderables qui luy convient faire à ce ſujet, luy accorder nos Lettres de Privilege, tant pour l'impreſſion dudit Ouvrage que pour la réimpreſſion de pluſieurs Livres dont les Privileges ſont expirez ou preſts à expirer. A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter ledit Delaulne. & exciter par ſon exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions dont la lecture pût eſtre avantageuſe à l'avancement des ſciences & aux progrès des belles Lettres qui ont toûjours fleury dans notre Royaume, ainſi qu'à ſouſtenir l'Imprimerie & Librairie qui ont eſté juſques à preſent cultivées par nos Sujets avec autant de ſuccès que de réputation : Nous avons permis & permettons par ces preſentes audit Delaulne d'imprimer ou faire imprimer ledit Ouvrage, & les autres Livres intitulez, *Petavii*

Rationarium Temporum & Tabula Chronologica, tant en Latin que traduit en François & continué juſqu'à préſent. De Vert ſur les Cérémonies de l'Egliſe & ſur les mots de Meſſe & de Communion. Maniere de bien penſer. Penſées Ingenieuſes & Entretiens d'Ariſte du P. Bouhours. Dictionaire François par Alphabet & par rimes, avec la Methode pour apprendre la langue Françoiſe, & le Traité de la Poëtique Françoiſe, par Richelet. Toutes les Lettres du Comte de Buſſy, avec les Réponſes & l'Hiſtoire du Roy. Inſtructions & Pratiques ſur les temps & les Myſteres de l'année, avec les Paſſages choiſis de l'Ecriture-Sainte. Des Entretiens ſur divers ſujets de pieté : Et la verité de la Religion Chrétienne, par Desmahis. Martyrologe, Diurnal, Miſſel Romain & Pſautier, Latin & François, avec les differences du Pariſien, contenant l'Office de l'Egliſe pendant la Meſſe, & les autres Heures pour tous les jours de l'année, avec l'Office de la Semaine Sainte & de Paſque, & l'explication des cérémonies. Relations des morts des Religieux & les Conſtitutions de la Trappe. Deſcription de Verſailles & de Marly : Les Lettres à Atticus, par Mongault. Theologie & Conferences ſur les matieres de Theologie en François, avec la Traduction des Heures d'Horſtius, & la Devotion à la Vierge. *Menagiana, Valeſiana, Colomeſiana, Chevraana, Naudaana, Soberiana*, par ordre alphabetique ; en telle forme, marge, caractere, en autant de Volume, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon luy ſemblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le temps de Dix-huit années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites preſentes.

Faisons défenses à toutes personnes de quelques qualité & condition quelles puissent estre d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance ; & à tous Imprimeurs-Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, debiter, ni contrefaire aucuns desdits Livres en tout, ni en partie, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests. A la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'impression desdits Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de les exposer en vente il sera mis de chacun deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Chasteau du Louvre, & un dans celle de notre tres cher & feal Chevalier Chancelier de France, le sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos ordres; le tout à peine de nullité des presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement. Voulons que la copie desd. presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour deuëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à

l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le 26. jour de May, l'an de grace mil ſept cent huit, & de notre Regne le ſoixante-ſixiéme. Par le Roy en ſon Conſeil, LECOMTE.

Regiſtré ſur le Regiſtre n. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 343. n. 647. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du 13. Aouſt 1703. A Paris ce 9. Juin 1708. Signé L. SEVESTRE, *Syndic.*

RELATION

RELATION
DE LA VIE ET DE LA MORT
DU F. ARSENE DE JANSON,
RELIGIEUX DE LA TRAPPE,
Nommé dans le monde
LE COMTE DE ROSEMBERG.

L'EXPERIENCE nous apprend que les paroles ont moins de force que les actions pour engager les hommes dans la pratique de la vertu, & que l'exemple fait beaucoup plus d'impreſſion ſur les cœurs que l'éloquence la plus pompeuſe. C'eſt par cette raiſon qu'on propoſe icy celuy d'une converſion parfaite dans la perſonne de Frere ARSENE DE

JANSON, Religieux de la Trappe, non ſeulement pour les ames juſtes, & pour celles qui aprés avoir renoncé au peché ſe ſont conſacrées au ſervice de Dieu, mais meſme pour celles qui ſe ſont malheureuſement écartées de la voye du ſalut.

Ceux qui liront cette Relation avec ſimplicité & dans la veuë d'en profiter pour leur conduite, pourront facilement en tirer des motifs pour s'animer à la penitẽce, à l'humilité, à la mortification, au détachement du monde, à l'Oraiſon & à l'union avec Dieu. Secondez meſme de la grace Divine ils pourront joindre à cette lecture & à l'admiration qu'elle produira en eux, le deſir d'imiter les actions d'un ſujet moins conſiderable par ſa haute naiſſance, que par les vertus éclatantes qu'il receut de Dieu dans l'inſtant de ſa converſion.

Frere Arſene nâquit à Paris le 12. de Février 1655. Il eſtoit fils

de Laurent de Fourbin, Marquis de Janſon, & de Geneviéve de Brianſon de la Saludie, tous deux ſortis de Maiſons illuſtres & tres-diſtinguées en Provence.

Le jeune François Touſſaint, c'eſt le nom qu'il reçût au Baptême, fut élevé par ſes parens en vray Chrétien, & dans la pratique des vertus propres à un jeune Seigneur. Dés ſes premieres années on s'apperçut que Dieu ſe plaiſoit à le combler de ſes graces, & à verſer ſur luy ſes benedictions en abondance. Il prenoit dans cét âge tendre un plaiſir ſingulier à lire l'Ecriture Sainte & les autres Livres de devotion qu'on luy mettoit entre les mains. Le fruit qu'il en tira fut de s'imprimer dans le cœur une parfaite connoiſſance des veritez de l'Evangile, & un amour pour elles, qu'il conſerva toute ſa vie, lors meſme qu'il ſe vit obligé dans la ſuite de vivre avec de jeunes gens de ſon âge

& de ſa condition qui eſtoient fort déreglez.

Le cruel & vigilant ennemi de nos ames eſſaya d'étouffer en luy cette precieuſe ſemence de la grace, pour en retarder ou pour en empeſcher les fruits ; & cette fatale tentative ne luy réuſſit que trop bien, du moins pendant un temps conſiderable.

François parvenu à l'âge de raiſon & ſe trouvant entre ces deux chemins, dont l'un conduit à la Jeruſalem celeſte, & l'autre dans les abiſmes de la Babilone infernale, s'engagea malgré les conſeils de ſes parens, toûjours attentifs ſur luy, dans la voye de perdition, & négligea celle de la perfection Chrétienne pour s'abandonner entierement au monde.

A peine avoit-il vingt ans, qu'un je ſçai quel faux point-d'honneur luy ayant fait mépriſer les Loix divines & humaines, les cenſures Eccleſiaſtiques & meſme les pei-

nes ſeveres dont le Roy punit les duels, il ſe battit avec d'autres Seigneurs, & tua un de ſes ennemis. Obligé de chercher dans les pays étrangers un azile qu'il ne pouvoit plus trouver dans le Royaume, il paſſa en Allemagne. Il s'y acquit en peu de temps l'amitié de pluſieurs Souverains qu'il charma par ſa douceur naturelle, par ſes manieres engageantes, & par tous les charmes & les agrémens de ſa converſation.

Son inclination pour la guerre s'eſtant bien-toſt fait connoiſtre, il obtint un employ conſiderable dans l'Armée de l'Empereur, tout occupé alors à s'oppoſer aux conqueſtes des Turcs en Hongrie. Il donna en pluſieurs occaſions des preuves d'une valeur & d'une intrepidité extraordinaires, & ſe diſtingua avec beaucoup d'éclat à la levée du Siege de Vienne, à la priſe de Bude, & à la défaite de l'Armée Ottomanne.

En prenant le parti des armes notre jeune guerrier, ſe livra en meſme temps à tous les vices qui ſont ordinairement attachez à une profeſſion ſi dangereuſe pour le ſalut. Voicy ce qu'il en dit luy-meſme dans quelques écrits qu'on a trouvez ſignez de ſa main, & deſquels on a pris en partie ce qui compoſe cet Abregé de ſa vie. Il les écrivit deux ans avant ſa mort pour en tirer des motifs continuels de confuſion, & pour s'en faire une eſpece de bouclier contre l'amour propre & la vanité, quoy qu'alors il fut déja fort avancé dans le chemin de la perfection. *L'ambition*, dit-il, *la vanité & l'orgueil eſtoient le premier mobile de toutes mes actions. Mon empreſſement pour les plaiſirs ; mon enteſtement pour une réputation que je n'avois point meritée ; mon ingratitude envers Dieu, & la profanation que je faiſois des Egliſes, me rendoient un ſujet d'horreur aux yeux du Createur, pendant qu'ils m'attiroient l'éloge & les*

applaudiſſemens des hommes.

Cependant tout abandonné qu'il fût à ces déreglemens aſſez ordinaires à un jeune Seigneur engagé dans la profeſſion des armes, Dieu ne laiſſoit pas de luy parler de temps en temps, ſouvent au cœur par des avertiſſemens d'un bon Pere, & quelquefois par des maladies aſſez conſiderables. Cela luy fit prendre pluſieurs fois la reſolution de changer de conduite ; mais à peine les meſmes occaſions ſe preſenterent-elles, qu'il n'eut pas la force d'y reſiſter. Il fit bien un nouvel effort pour ſe retirer de cette rechute, mais il lui fut inutile, & depuis ce temps-là il ne ſongea plus à ſe relever.

La guerre s'eſtant declarée entre la France & l'Empire, François renonça à l'employ qu'il avoit dans l'Armée Imperiale, quitta l'Allemagne & eſſaya de revenir en France ſous le faux nom de Roſemberg. Une fidelité ſi rare

fit fermer les yeux au Roy, & quoy qu'il ne luy permiſt pas de paroiſtre devant luy, il luy donna une Majorité dans un Regiment Allemand.

Pendant la premiere campagne qu'il fit en cette qualité, il vit tuer à ſes coſtez le Colonel de ſon Regiment, & il courut luy-meſme fort grand riſque de ſa vie. La Providence Divine en diſpoſoit ainſi pour donner une nouvelle attaque à ſon cœur, luy faiſant entendre interieurement, comme il le dit luy-meſme dans l'Ecrit déja cité, que s'il vouloit aſſeurer ſon ſalut, l'unique importante affaire qu'il eût, il falloit quitter le monde & ſe retirer à la Trappe pour y faire penitence. Mais Roſemberg déja accoûtumé à négliger les mouvemens de la grace, oublia bientoſt cette inſpiration Divine. Dieu ce Pere tendre ne l'abandonna pas pour cela. Il courut aprés ce fils fugitif, & parce

qu'il l'aimoit (*a*) & qu'il le vouloit attirer à luy à quelque prix que ce fuſt, il crut devoir employer quelque punition rigoureuſe.

Le Comte reçut à la Marſaille pluſieurs bleſſures mortelles, il y reſta parmi les morts un temps conſiderable ſans aucune connoiſſance, revint enſuite à luy, mais ſe trouvant tout perclus & ne voyant plus de reſſources pour en rechaper, il attendoit la mort à tous momens. Quelques Soldats de l'Armée ennemie qui avoit eſté miſe en déroute, eſtant venus à luy, le dépouillerent; & aprés l'avoir menacé pluſieurs fois de luy oſter la vie, ils lui laiſſerent par une diſpoſition toute particuliere le peu qui luy en reſtoit. Dans cet état malheureux, notre guerrier n'eut pas le moindre retour vers ſon Createur. Il ne ſongea ni à luy demander pardon, ni à implorer ſon ſecours, la Providen-

(*a*) Heb. 12. 6.

ce le laiſſant enveloppé dans ces tenebres épaiſſes, & permettant que cet aveuglement des yeux de l'eſprit, luy fit perdre de veuë le chemin du vray bien, afin que la main de Dieu eut ſeule toute la gloire de luy rendre la lumiere.

Peu de temps aprés quelques Soldats de ſon Regiment reconnurent la voix languiſſante de leur Major qui leur demandoit ſecours en Allemand. Ils le menerent au Camp, & les Chirurgiens ayant trouvé deux de ſes bleſſures mortelles, deſeſpererent de ſa vie, & n'oſerent pas le traiter, dans la crainte de luy avancer la mort. Il fut néanmoins transferé avec les autres bleſſez à Pignerol, & le College des Jeſuites luy écheut pour logement.

On fit alors une nouvelle conſultation, dont le reſultat fut, que pour le guerir il falloit luy couper une jambe fracaſſée d'un coup de canon; mais qu'on ne pouvoit

riſquer cette operation à cauſe d'une bleſſure mortelle qu'il avoit à la teſte. Pour guerir celle-cy il auroit fallu le trepaner. Sa jambe ne le permettoit pas. Ainſi l'on conclut que le Comte n'en pouvoit échaper.

Mais le Medecin tout puiſſant à qui nulle maladie n'eſt incurable (*a*), ſe reſervoit la gueriſon de ce corps abandonné des hommes, pour entreprendre enſuite celle d'une ame qui luy eſtoit ſi chere. Un Religieux de la Maiſon dans laquelle il eſtoit logé, commença à parler au malade de l'éternité & des jugemens de Dieu, l'exhortant à ſe reconcilier avec luy par le moyen du Sacrement de Penitence. Le Comte y conſentit de bouche, mais dans ſon cœur (c'eſt luy-meſme qui le dit) il conſervoit toûjours ſon premier endurciſſement. Dans cet eſtat néanmoins le Pere de Miſericorde

(*a*) Saint Auguſtin.

voulut bien jetter ſur luy cette ſemence pretieuſe qui devoit un jour produire ſa converſion. Le Comte preſſé de l'eſprit de Dieu, & profitant d'un petit intervalle de connoiſſance où il ſe trouva aprés pluſieurs évanoüiſſemens, profera plus de cœur que de bouche ces paroles : *Mon Seigneur & mon Dieu, ſi vous me faites la grace de me conſerver la vie, je vous promets de me faire Religieux de la Trappe.* Il reïtera peu de temps aprés ſa promeſſe, & fut exaucé. Lorſqu'on tranſporta les autres bleſſez en France, il ſe trouva par le ſecours du Souverain Medecin en eſtat d'eſtre auſſi luy-meſme transferé à Lyon, où il recouvra une parfaite ſanté.

Mais qui le croiroit ! Le Comte comblé de tant de graces par la clemence Divine, gueri par un miracle évident, ne ſe ſouvient plus des bien-faits qu'il a receus, oublie la promeſſe qu'il a faite, &

s'abandonne de nouveau à l'amour dereglé des plaiſirs du monde.

La paix eſtant faite, il quitta ſon Employ & s'en revint à Paris, pour ne plus penſer qu'à ſe refaire des fatigues de la guerre, & à joüir des avantages & des commoditez que luy fourniſſoit abondamment la maiſon du Marquis de Janſon ſon Frere. Sa vie pendant les trois années qu'il demeura à Paris, ne fût qu'un continuel oubli de ſon Dieu, & cependant dans cet eſtat d'ingratitude ce Pere toûjours plein d'amour ſe ſouvint de luy avec éfficace. Il voulut bien le remettre dans l'Arche pour le garentir d'un funeſte naufrage & le tirer de ce deluge univerſel où periſſent tant de créatures qui ſe perdent dans la vie licentieuſe du Siecle.

Le moment fixé dans les Decrets éternels eſtant venu, moment auquel la miſericorde divine

devoit triompher du cœur opiniaſtre du Comte, moment auquel il devoit remporter ſur luy même une victoire ſi étonante ; il fût attaqué d'une douleur d'entrailles fort vive & fort aiguë, & pendant qu'il ne ſongeoit uniquement qu'à y apporter quelque remede, Dieu luy toûcha le cœur. Ce cœur obſtiné & tant de fois rebelle ſe trouva en un inſtant attendri, contrit & humilié. Aprés avoir reflechi ſur l'énormité de ſes fautes & ſur les miſericordes infinies de Jeſus-Chriſt, il s'écria, *Qui ſuis-je Seigneur ? Si vous êcoutez votre Juſtice, il n'y a pas un moment de ma vie qui ne merite un Enfer particulier ; mais puiſque vous pouvez me faire miſericorde, ayez pitié de moy.* Dés ce moment il ne fût plus le même, & ne ſongea plus qu'à profiter de la clemence extrême de ſon Redempteur. Il envoya ſur le champ chercher le R. P. Maſſillon de

l'Oratoire, dont l'experience pour la conduite des ames eſt aſſez connuë, & qui uniſſant la Predication de l'Evangile avec une vie fort exemplaire, exhorte autant par ſon exemple que par ſes paroles les pecheurs à la Penitence. Il ſe proſterna à ſes pieds, ſe débaraſſa par une Confeſſion humble & ſincere du peſant fardeau de ſes pechez, en reconnut la grandeur & l'énormité, & les deteſta de tout ſon cœur. Ce fût alors qu'il découvrit à ce Pere la promeſſe qu'il avoit faite de ſe retirer à la Trappe, lors que les bleſſures qu'il reçût à la Marſaille l'avoient mis en fort grand danger de perdre la vie. Le ſage Directeur en voulut ſçavoir en detail toutes les circonſtances, & aprés y avoir fait une meure reflexion, il lui dit qu'une promeſſe de cette ſorte eſtoit un veritable engagement contracté avec Dieu, qui l'obligeoit non pas à ſe faire

Religieux, cette demarche demandant une Vocation particuliere, mais qu'elle exigeoit aumoins qu'il allât à la Trappe y implorer du Ciel les lumieres neceſſaires pour reconnoître la volonté de Dieu. Le Comte fût un peu alarmé de l'obligation qu'on luy impoſoit ; pouſſé par l'ennemi commun & par l'amour propre qui n'eſtoit pas entierement éteint en luy, il eſſaya de former quelques difficultez contre cet avis de ſon Directeur. Celuy-cy le rafermit par des diſcours pleins de charité, & luy donna des regles pour ſa conduite, remettant à quelque tems de là à examiner de nouveau la promeſſe qu'il avoit faite.

Cependant Dieu, ce Pere plein d'amour pour l'Enfant prodigue (*a*) qui revenoit à luy, & auquel il avoit préparé depuis long tems la Robe blanche & le Banquet

(*a*) Luc. 15.

de rejoüiſſance, le reçût avec beaucoup de tendreſſe entre ſes bras & donna la derniere main à ſa Converſion. Ce fût alors que le Comte reſſentit qu'à ſes maux extrêmes on ne devoit appliquer que des remedes violens. Il vit combien il devoit craindre de retomber dans ſon premier eſtat. Il reconnût par ſa propre fragilité ſi ſouvent éprouvée, qu'il falloit fuir les occaſions du ſiecle & ne chercher d'autre azile que la Solitude. L'idée de la Trappe ne l'inquiétoit plus, au contraire elle le flatoit agréablement. Aprés de ſolides reflexions ſur la vanité du monde & des biens de la terre, il reſolut de luy tourner le dos pour toûjours, afin de marcher avec plus d'aſſurance dans la voye du ſalut, & il ſe determina enfin de combatre juſqu'à la mort ſous le ſaint & glorieux eſtendart de la Croix.

A peine ce changement prodi-

gieux fût-il arrivé, que notre nouveau Soldat de Jeſus-Chriſt ſongea à ſe preparer des armes pour la milice qu'il vouloit embraſſer. Dans la veuë de s'y rendre plus propre, il s'attacha d'abord à lire les Oeuvres de l'Abbé de Rancé, Reformateur de la Trappe, & à tirer de ſon Traité des devoirs de la vie Monaſtique, des avis ſalutaires & toutes les regles dont il avoit beſoin dans le deſſein qu'il meditoit; deſſein bien plus important & de plus difficile execution que tous les grands projets de ſa vie paſſée. Enfin il tourna ces nouvelles armes contre luy-même, & ne ſongea plus à combattre contre les ennemis du dehors, mais à ſe garentir de ceux du dedans avec leſquels il s'êtoit familiariſé ſi longtems. Il ſe diſpoſa donc à partir pour la Trappe: mais n'ayant plus de volonté & n'agiſſant que ſuivant celle de Dieu, & ſur l'avis du P. Maſſillon

auquel il fit part de la victoire qu'il avoit remportée ſur luy-même, il differa ſon départ juſqu'au retour du Marquis de Janſon ſon frere qui commandoit alors les Mouſquetaires en Flandre. Sitoſt qu'il fût arrivé à Paris, il le mena chez ce Pere qu'il pria de luy communiquer ſa derniere reſolution. Le Marquis fût ſurpris d'apprendre cette nouvelle, & ne pût neanmoins refuſer le conſentement qu'on luy demandoit, dans la crainte de s'oppoſer à la volonté du Seigneur.

Roſemberg degagé de tous les liens qui pouvoient l'arreſter, abandonnant ſes amis, ſes parens, le monde & avec luy tout ce qu'il pouvoit eſperer de ſes apparences trompeuſes, court ſe livrer à ce que la penitence a de plus dur. Comme le cerf alteré (*a*) ſoupire aprés les fontaines, de même le Comte ſoupire aprés la ſoli-

(*a*) Pſ. 14.

me de Decembre 1702. ſous la protection de la ſainte Vierge pour laquelle le Comte avoit toûjours eû beaucoup de devotion. Aulieu de ce faux nom dont il s'eſtoit ſervi dans le monde, il luy impoſa celuy d'Arſene, & il ſemble qu'il luy communiqua en même temps les vertus les plus éminentes du S. Anachorete qui l'a porté.

Arſene couvert de l'habit ordinaire des Novices, commé d'une eſpece d'armes à toute épreuve remporta dans le même inſtant la victoire la plus complete qu'on puiſſe eſperer, en triomphant abſolument de luy même. Par cet heureux commencement il donna une ſi grande idée du progrés qu'il devoit faire dans la pratique de toutes les vertus, qu'il n'y eût aucun de ſes Freres, non pas même les Religieux les plus accomplis qui n'en fuſſent ſurpris. Le P. Maiſtre des Novices

le voulut pluſieurs fois éprouver comme l'Or (*a*) & le faire paſſer par le fourneau de l'humiliation. Mais il ſe trouva trés pur & de bon alloy. Toûjours avide de penitences & de mortifications, non ſeulement il les embraſſoit avec plaiſir, mais il alloit même au devant de tout ce qui ſemble repugner à la Nature. Il marcha toûjours avec le Seigneur (*b*) goûtant dans un genre de vie plein de fatigues & de peines, la plenitude des conſolations celeſtes. Il n'y a pas lieu de s'en eſtonner, puiſqu'il eſt impoſſible que dans un cœur où regne Dieu ſeul, il ne s'y trouve avec lui toute la ſatisfaction d'une vraye beatitude.

Aprés les épreuves du Noviciat on vit avec un étonnement general qu'outre le changement arrivé dans l'eſprit d'Arſene, ſon corps eſtoit devenu plus fort & plus ro-

(*a*) Eccleſ. 2. 5. (*b*) Geneſ. 6. 9.

buſte. Il s'eſtoit pour ainſi-dire rajeuni au milieu des abſtinences les plus ſeveres, des veilles, des jeunes, du travail & d'une mortification continuelle de l'ame & du corps. La céremonie de ſa profeſſion ſe fit la veille de la Conception de la S. Vierge, avec une fort grande conſolation de ſa part, & une égale ſatisfaction de tous les autres Religieux qui paroiſſoient charmez de l'acquiſition qu'ils faiſoient en ce jour d'un ſujet ſi digne & ſi rempli de vertus. Arſene y fit un progrés ſi étonnant, qu'on peut dire qu'il marchoit à pas de geant dans le chemin de la perfection. C'eſt ce qu'il fit bien connoiſtre dans le voyage qu'il fût obligé de faire l'année ſuivante, de France en Toſcane, pour paſſer de l'Abbaye de la Trappe dans celle de Buonſollazzo.

Ce fût vers la fin de 1704. que S. A. R. le grand Duc pouſſé

de ce zele qui luy inſpire à chaque moment les moyens de contribuer à la gloire de Dieu & de procurer des avantages ſpirituels à ſes ſujets, demanda à l'Abbé de la Trappe un nombre ſuffiſant de Religieux pour retablir en ſes Etats l'ancienne Obſervance de Ciſteaux, dans une Abbaye du même Ordre, ſituée au pied du Mont-Senario.

L'Abbé voulant ſeconder les ſaintes intentions d'un Prince ſi pieux, choiſiſſoit deja les ſujets qui luy paroiſſoient les plus propres à ce deſſein ; & jettant les yeux ſur notre Arſene, il voulut decouvrir avant que de s'y determiner, quels eſtoient là deſſus ſes ſentimens. Il le trouva ſans volonté, mort entierement à luy même & n'étant preciſement entre les mains de ſes Superieurs qu'une cire molle propre à recevoir toute ſortes d'impreſſions.

On vit donc ſortir de la Trappe, comme

comme un Eſſain de jeunes Abeilles, neuf Religieux de Cœur, quatre Novices, quatre Convers & un Oblat, ſous la conduite de Dom Malachie leur Abbé, homme d'un merite extraordinaire & fort habile dans la conduite des ames. Arſene partit pour l'Italie avec ſes freres au milieu de l'hyver, reveſtu de pauvres habits, n'ayant qu'un Breviaire ſous le bras, auſſi tranquille que s'il eût paſſé de ſa Cellule au Chœur.

Pendant le ſejour que ces Solitaires furent obligez de faire dans une maiſon que ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de Noailles leur avoit fait preparer prés de Paris, éloignée néanmoins du bruit de cette grande Ville, les parens, les amis & même quelques anciens Domeſtiques d'Arſene accoururent pour avoir du moins la conſolation de le voir & d'en eſtre édifiez. Mais à peine les reconnut-

il, qu'il ſe proſterna la face contre terre, & ne s'en releva point que par l'ordre de ſon Superieur. En ces occaſions & en quelques autres ſemblables, ſon ame eſtoit ſi abſorbée en Dieu (*a*) que comme un autre Bernard, en voyant il ne voyoit point, & en entendant il n'entendoit point. Ainſi il paroiſſoit inſenſible aux marques d'eſtime & d'affection que ſes amis & ſes parens luy donnoient & il ne leur parla jamais que l'Abbé ne luy eût commandé de le faire.

Il ſe trouva avec ſes autres Domeſtiques un Turc qu'il avoit pris au Siege de Bude & qu'il avoit depuis mis en liberté en luy perſuadant d'abjurer les erreurs du Mahometiſme & d'embraſſer la veritable Religion. Cet homme ſe jetta aux pieds d'Arſene qui avoit eſté doublement ſon liberateur, & les luy auroit baiſé ſi notre So-

(*a*) In Vit. S. Bern.

litaire ne l'eût prevenu en ſe mettant à genoux, en l'embraſſant & luy diſant qu'il ne devoit plus le regarder comme ſon Maiſtre, mais uniquement comme ſon frere & même comme ſon ſerviteur. Toute l'aſſemblée s'attendrit à cette action, principalement le feu Marquis Averardo Salviati alors Envoyé de Son A.R. le Grand Duc auprés du Roy. Ce Miniſtre êtoit plus aſſidu que tout autre chez ces Peres, moins pour remplir les ordres que le Prince ſon Maiſtre luy avoit donnez de leur faciliter, par tous les ſervices poſſibles, la continuation de leur voyage, que pour ſatisfaire à l'inclination qu'il avoit toûjours temoignée avoir envers ces Religieux: ſentimens qui l'avoient obligé d'aller pluſieurs fois dans leur ſolitude & de contribuer au deſſein d'en faire paſſer un certain nombre en Toſcane. Il fût ſi édifié du rare exemple de Frere Arſene & des vertus qui

brilloient en luy, qu'on luy entendit dire pluſieurs fois qu'il envioit ſon ſort, & qu'il ſouhaiteroit, à quelque prix que ce fût, obtenir de Dieu la grace de l'imiter dans une auſſi ſainte reſolution. Mais craignant (comme il le diſoit luy même) que ſes pechez n'y fuſſent un obſtacle, il avoit reſolu, de ſe chercher, aprés que ſon Prince l'auroit tiré du Miniſtere, une retraite prés de Buon-Solazzo pour s'y appliquer uniquement à la ſeule affaire importante du Salut. Il l'auroit ſans doute effectué, ſi une mort prematurée, mais d'ailleurs édifiante & d'un vray Predeſtiné, n'eût empêché l'execution de ce deſſein.

La modeſtie & le recuëillement interieur de Frere Arſene furent ſi grands dans tout le voyage, qu'on ne luy vit jamais lever les yeux. Paſſant en Dauphiné & en Provence, il fût viſité pluſieurs fois par les Magiſtrats des Villes &

par d'autres perſonnes diſtinguées, entre autres par l'Eveſque de Marſeille ſon Couſin. Il n'en derangea pas pour cela ſon recuëillement, & on ne luy vit ny lever les yeux pour les regarder, ny ouvrir la bouche pour donner quelque marque de ſenſibilité à leur empreſſement. Quand on luy demanda dans la ſuite pourquoy il n'avoit point parlé à Monſeigneur l'Eveſque de Marſeille qui eſtoit venu exprés pour le voir, il repondit avec beaucoup de ſimplicité, qu'il ne l'avoit pas fait, parce que ſes Superieurs ne le luy avoient pas commandé.

Nos pieux voyageurs furent obligez de ſejourner à Marſeille, pour y attendre la Galere que le grand Duc leur envoyoit & qui devoit les conduire à Livourne. Pendant qu'ils y eſtoient, Frere Arſene reçût une lettre de la Marquiſe de Janſon ſa mere, retirée alors dans un Convent peu

éloigné de la Ville, où elle ne s'occupoit qu'à des œuvres de pieté ; elle luy marquoit le desir extrême qu'elle avoit de le voir, & luy demandoit la permission de venir à Marseille luy donner le dernier adieu, n'esperant plus le revoir en ce monde. Arsene pour montrer que quand il s'agit de servir Dieu on doit éviter toutes ces entrevëües qui peuvent nous ralentir ou nous detourner, refusa constamment cette derniere marque de la tendresse maternelle, & mit à profit cette belle occasion qui se presentoit de se mortifier pour l'amour de Jesus-Christ, en luy sacrifiant celuy qu'il avoit pour sa mere. On ne peut exprimer combien ce Sacrifice parut édifiant aux yeux de ceux qui sçavent juger sainement des choses.

Il observa pendant tout le voyage le silence comme s'il eût esté dans le Monastere. S'occupant

ſans ceſſe à la lecture de quelques livres ſpirituels ou à l'exercice de la priere, il ne perdit pas un ſeul moment du tems que dura ce voyage. Pendant le cours d'une longue & dangereuſe navigation on ne le vit jamais s'inquieter, ny ſortir une fois de la chambre de pouppe de la Galere pour prendre l'air & donner quelque relâche à ſes occupations ſerieuſes. Il n'avoit point averti ſon Superieur que le Marquis de Janſon ſon frere eſtoit Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Antibes. Ainſi l'on fût ſurpris de voir, lorſque la Galere fût entrée dans ce Port, les accueils extraordinaires que fit le Commandant, lequel aprés avoir cherché & reconnu entre les autres Religieux le Frere Arſene, le complimenta & luy donna toutes les marques d'eſtime & de reſpect qu'il pût imaginer, en luy offrant tout ce qui dependoit de luy.

Arſene ſourd à ſes complimens, tenoit toujours les yeux vers la terre, & demeuroit dans le ſilence & dans ſon recuëillement, conſervant un exterieur ſi compoſé qu'il montroit aſſez que l'interieur eſtoit dans la même ſituation. Cette conduite édifia davantage tous ceux qui ſe trouverent preſens, & excita en eux plus de ſentimens de componction qu'il n'euſt pû faire en repondant à ſes civilitez.

Enfin nos Religieux arriverent en Toſcane & furent reçûs à Piſe par le grand Duc avec beaucoup de temoignages de bonté. Ce Prince ſage & éclairé ſçût bien diſtinguer entre les autres le merite & la vertu d'Arſene. Aprés l'avoir conſideré avec attention & le voyant ſi touché & ſi recuëilli, il reconnut clairement à ces marques évidentes qu'il s'entretenoit interieurement des plus grandes veritez. Son A. R. les

laiſſa partir pour leur Solitude tant deſirée de Buon-Sollazzo ; & dans l'envie de voir multiplier dans ſes Etats ces nouvelles Plantes, il les combla de graces & de bienfaits. Arſene arrivé en ce lieu avec ſes freres, renouvella ſa ferveur. Plus enflammé que jamais du deſir d'oublier tout ce qui n'eſt pas Dieu, il reſtoit avec le corps ſeul en terre, & il eſtoit en eſprit au Ciel.

Pendant qu'humble dans ſon exterieur il ne reſpiroit que pénitence & mortification pour affliger cette chair à qui il avoit autrefois fait gouſter toutes les delicateſſes du monde, ce n'eſtoit que joye & ſatisfaction dans ſon ame ; de ſorte que cette terre, cette nouvelle Solitude, aprés laquelle il avoit tant ſoupiré dans l'eſperance qu'elle luy fourniroit de nouvelles reſources pour ſouffrir, ſe trouva pour luy changée en un treſor de conſolations.

C'eſt pour cette raiſon qu'il paroiſſoit en tout temps avec un viſage gay & riant: ſa veuë ſeule conſoloit ſes freres. Peu de mois avant ſa mort un des Religieux vivement preſſé d'une forte tentation s'eſtant approché de luy & ayant conſideré la ſainte joye qu'on decouvroit ſur ſon viſage, ſe trouva entierement delivré.

Les Architectes cependant s'êtant apperçû que les fondemens de l'ancienne Egliſe de Buon-Sollazzo menacoient ruine, furent d'avis d'en bâtir une nouvelle dans un lieu plus ſolide & plus convenable. L'execution en fût auſſitot ordonnée par Son A. R. ce Prince n'ayant jamais ſçû laiſſer imparfait un ouvrage où il s'agit de la gloire de Dieu qui eſt l'unique bût de toutes ſes actions. Il donna cependant pour retraite aux Religieux, l'Abbaye de San-Savino prés de Piſe.

Son Eminence M. le Cardinal

de Janſon, Oncle de noſtre Frere Arſene paſſant par cette Abbaye, fût trés ſurpris de voir le changement extraordinaire arrivé en luy, tant pour l'ame toute purifiée & ne reſpirant que ſainteté, que pour le corps devenu plus vigoureux. Il s'entretint ſeul environ deux heures avec luy, & fût ſi touché des paroles embrazées du feu divin qui ſortoient de la bouche de notre Solitaire, qu'il ne pût en retenir ſes larmes. Il ne ceſſoit d'admirer la force de la main de Dieu qui peut en un inſtant cauſer de ſi grandes revolutions dans une ame, & y produire des merveilles ſi étonnantes.

En effet ç'en eſt une qu'un homme de qualité accouſtumé à ſe donner toutes les commoditez imaginables en habits, en maiſons, en bonne chere, aimé & eſtimé de tout le monde, dans un age déja avancé, quitte tous

ces avantages pour le ſeul amour de Jeſus Chriſt, s'oblige par des vœux ſolemnels à une parfaite pauvreté, veuille ſe reveſtir d'un habit groſſier, ſe nouriſſe de peu de legumes mal appretez, & ſe contente enfin d'une Cellule fort étroite & d'un peu de paille pour lit. C'en eſt une qu'un homme de guerre accouſtumé à commander & à plonger ſes mains dans le ſang des ennemis, donne la mort à ſa propre volonté, ſe ſoumette ſans réſerve à la conduite d'un Superieur & expoſe de bon cœur ſa propre vie au Martire de la Penitence ; Martire, ſuivant le ſentiment de notre Pere ſaint Bernard (*a*) plus doux à la verité que celuy dans lequel les boureaux exercent leur fureur & leur fer ſur les corps, mais d'ailleurs plus incommode & plus difficile à ſupporter, parce qu'il ne finit pas ſitoſt.

(*a*) Bern. ſerm. 30. ſup. Cant.

Les merveilles qui nous reſtent à admirer dans le Frere Arſene, ſont encore plus grandes, ſi nous jettons un ſimple coup d'œil ſur les vertus ſingulieres dont le Seigneur voulut bien enrichir cette ame, pour s'y preparer, pour ainſi dire, une demeure agreable.

Quoy qu'Arſene les poſſedaſt toutes éminemment, il s'attacha néanmoins à exceller dans celle de l'humilité, que l'on peut regarder comme la baſe & le fondement de tout l'édifice ſpirituel. Il ne négligeoit rien de ce qu'il croyoit pouvoir contribuer à l'augmenter en luy. Il recherchoit les offices les plus vils de la Maiſon, ſe croyant incapable de tout autre employ, & faiſoit en ſorte par ſes inſtances réïterées que le Pere Abbé les luy deſtinaſt toûjours. C'eſtoit pour luy une fort grande mortification quand ſes indiſpoſitions obligeoient ſes Superieurs à en charger quelqu'autre. Il ne

reſpiroit qu'aprés le mépris ; & fuyant les honneurs & les applaudiſſemens il ſe regardoit comme la creature la plus abjecte, & le plus grand pecheur du monde. Il ſe croyoit digne de tous les opprobres imaginables & des chaſtimens les plus ſeveres. Pendant le ſéjour qu'il fit à Marſeille, il ſe jetta aux genoux de deux Galeriens qui avoient ſervi dans ſon Regiment, les aſſura qu'il avoit plus merité qu'eux la peine qu'ils ſouffroient & qu'il s'y ſoumettroit de bon cœur pour les en délivrer. Et quoy qu'il fuſt trés-éloigné de s'intriguer dans les affaires du ſiecle, ſuivant l'avis de l'Apoſtre, ſon bon cœur cependant ne luy permit pas de laiſſer ces pauvres miſerables ſans conſolation. Il s'employa pour eux, & leur obtint leur liberté.

Ce qui produiſoit principalement en luy ces ſentimens d'humilité, eſtoit l'attention qu'il avoit d'a-

voir toûjours ſes pechez preſens à ſon eſprit & de s'en repreſenter toute l'énormité. Penetré d'un regret infini d'avoir offenſé la Majeſté Divine qui avoit tant d'amour pour luy & qui luy en avoit donné tant de marques, il ſe perſuadoit qu'il n'y avoit pas au monde un plus grand criminel que luy. Delà vient qu'il condamnoit avec beaucoup de rigueur ſes plus petits défauts, & qu'il excuſoit toûjours ceux des autres. Il ne s'appercevoit que de ce qu'il y avoit de bon dans ſes Freres. Il n'avoit point de plus grande joye que lors que ſes Superieurs attentifs uniquement à ſeconder ſes deſirs, & à luy procurer des occaſions de meriter davantage, le reprenoient avec quelque ſeverité dans le Chapitre, lorſque ſes Freres le proclamoient pour quelque faute involontaire, ou enfin lorſqu'on luy impoſoit quelqu'une des peniten-

ces extraordinaires dont on ſe ſert parmi nous.

De cette humilité comme d'une ſource très-pure, naiſſoit l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de l'obéïſſance. Il eſtoit très-exact à l'obſervance de la Regle, & il n'a jamais eu d'autre volonté que celle de ſes Superieurs. Il appelloit nos Reglemens, qui reglent juſqu'aux moindres de nos actions, il les appelloit, dis-je, nos armes, noſtre force, noſtre deffenſe. *Il me ſemble*, dit-il, dans un Ecrit poſterieur à celuy dont on a parlé, *que c'eſt particulierement dans nos Reglemens que Dieu a marqué la preference avec laquelle il nous a traitez; car perſonne ne doute que la perfection conſiſte à connoiſtre & à faire la volonté de Dieu en tout temps & en toutes choſes : cependant comme dans les obſervances meſme les plus reglées, il y a un nombre de petites actions qui ne ſont point determinées du tout, ou qui*

du moins ne le ſont pas pour la maniere de les faire, il eſt toûjours à craindre que la propre volonté ne s'y gliſſe, meſme ſans qu'on s'en apperçoive. Mais icy tout eſt determiné, tout eſt commandé, & ſi je ſuis fidele il n'y a pas un ſeul moment où je ne puiſſe faire à Jeſus-Chriſt un ſacrifice de ma propre volonté. Quelle grace ! quel bonheur !

Il ne conſideroit pas les ordres de ſes Superieurs comme venans de la bouche d'un homme, (*a*) mais comme s'ils fuſſent ſortis de celle de Jeſus-Chriſt, & il ne ſçavoit point en differer pour un inſtant l'execution. Dans cette ſeule action il mettoit en pratique les vertus Theologales. La Foy en reconnoiſſant la volonté de Dieu & la verité de ces divines paroles par leſquelles Jeſus-Chriſt declara qu'il publieroit ſes oracles par la bouche de ſes Miniſtres, *Celuy qui vous écoute, m'écoûte.* (*b*) L'Eſperance en ſe perſuadant que

(*a*) Reg. S. Bened. c. 5. (*b*) Luc. 10. 16.

par ce moyen il ſeroit toûjours conduit avec une Providence particuliere, & la Charité enfin en preferant la volonté de Dieu à ſes propres inclinations.

Il vouloit que les plus petites actions & les plus indifferentes fuſſent toutes preſcrites & reglées par l'obéïſſance. Le temps qu'il employoit à la priere, ſes lectures ſpirituelles, la qualité des Livres, l'heure de s'en ſervir, la liberté de paſſer de l'un à l'autre, le nombre de coups qu'il devoit boire à table, la quantité de fruits qu'il devoit prendre ſelon la ſaiſon, la plus petite démarche, le moindre mouvement, tout devoit luy eſtre determiné par ſon Superieur; & comme pour le ſatisfaire on luy avoit reglé tout ce qu'il ſouhaittoit, il s'en eſtoit fait un petit memoire qu'il reliſoit de temps en temps pour avoir la conſolation d'eſtre aſſuré qu'à chaque inſtant de la journée il faiſoit la

volonté de Dieu. Tant il eſtoit convaincu qu'il n'y a point d'action, ſi petite & ſi indifferente qu'elle paroiſſe, qui par l'obéïſſance ne puiſſe devenir fort meritoire devant Dieu.

Une obéïſſance ſi parfaite ne pouvoit eſtre ſans une veritable pauvreté de cœur & d'effet. *Que puis-je avoir au Ciel, & que puis-je eſperer ſur la Terre, ſi ce n'eſt vous, ô mon Dieu*, diſoit le Prophete Royal, (*a*) & avec luy notre Solitaire? Privé de toute ſorte de biens, denué des choſes qui auroient paru neceſſaires à un Religieux moins mortifié & moins ardent pour la pauvreté que luy, il aſſure néanmoins qu'il joüit du centuple promis dans l'Evangile (*b*) aux pauvres d'affection. *J'ay éprouvé*, dit-il, dans l'Ecrit, dont nous avons fait mention, *J'ay éprouvé à la lettre cette promeſſe du centuple que*

(*a*) Pſalm. 72. (*b*) Matth. 19. 29.

Jeſus-Chriſt fait dans l'Evangile, (a) *car à la place de ce que j'ay laiſſé dans le monde, j'ay trouvé dans mes Superieurs des Peres d'une charité infinie, & combien de veritables Freres! Jeſus-Chriſt s'eſt rendu viſible à moy en la perſonne de noſtre Reverend Pere Abbé de la Trappe, & en la voſtre, mon T. R. Pere: Et pour mes Freres, je les regarde comme autant d'Anges Gardiens qui m'animent & qui me ſoûtiennent par leur exemple & par leurs prieres. J'eſtois pauvre dans le monde avec un bien raiſonnable, & je l'aurois toûjours eſté quelque bien que j'euſſe pû avoir, parce que mes cupiditez n'avoient point de bornes, & je ſuis riche icy, ayant abondamment le neceſſaire, & par la grace de Dieu plus que je ne deſire.*

Sa trop grande humilité ne luy permettoit pas de s'appercevoir d'une autre ſorte de centuple dont le Seigneur le récompenſoit, meſme en cette vie, de tout ce qu'il avoit abandonné pour luy. J'en-

(a) Marc. 10. 30.

tens cette abondance des dons de la grace, ces conſolations divines, cette paix interieure du cœur, ces vertus ineſtimables, cet amour divin, biens d'un prix infiniment plus grand que tout ce que le monde peut promettre & faire goûter à ceux qui le ſuivent.

Dieu ſeul eſtoit le treſor de ſon ame. Ses deſirs ſe bornoient à Jeſus, mais à Jeſus crucifié.(a) Le feu de l'amour divin eſtoit ſi grand en luy qu'il eſtoit inſenſible aux froids des hivers les plus rigoureux, & il falloit un ordre exprés de ſes Superieurs pour l'obliger de s'approcher du feu. Il paroiſſoit en tout avoir abſolument oublié ſes beſoins. Il a toûjours eſté ſi ſobre dans le manger qu'on peut regarder comme un veritable prodige qu'il ait pû ſe ſoûtenir pendant plus de ſept ans & demi qu'il a vêcu parmi nous. Sa principale nourriture eſtoit le pain & l'eau.

(a) 1. Cor. 2. 2.

S'il y ajoûtoit quelquefois une goutte de vin, & s'il touchoit à la portion qu'on luy preſentoit, ce n'eſtoit que pour éviter de ſe ſingulariſer, & pour ſe conformer à la volonté de ſes Superieurs. C'eſt pour cela, comme on a déja dit, qu'il mangeoit peu de deſſert & qu'il choiſiſſoit toûjours ce qu'il y avoit de plus aigre, ou de plus gâté. C'eſt de quoy peuvent rendre témoignage ceux d'entre ſes Freres qui ſe trouvoient prés de luy au Refectoire.

Une mortification ſi exemplaire auroit eſté privée de ce qui pouvoit la relever davantage, ſi elle n'euſt eſté accompagnée d'une patience heroïque dans les differentes épreuves qu'il eut à ſoûtenir & auſquelles une vertu moins ſolide que la ſienne auroit pû ſuccomber. Une fiévre violente le retenoit à l'Infirmerie de Buon-Sollazzo. Pendant l'ardeur d'un accés il ſe trouva un jour aſſis ſur

une chaiſe de paille vis à vis des feneſtres de la Chambre que l'Infirmier par inadvertence avoit laiſſées ouvertes. Le Soleil eſtoit alors dans ſon plus haut point de chaleur. Il ſoûtint pendant pluſieurs heures toute la violence de ſes rayons avec une patience infinie. Ce qui le reduiſit néanmoins à l'extremité. Et comme on luy demandoit pourquoy il n'avoit pas changé de place & fermé les feneſtres il répondit avec beaucoup de tranquillité, qu'il n'avoit pas crû le devoir faire. C'eſtoit non-ſeulement avec beaucoup de patience, mais encore avec toute la joye & la ſatisfaction poſſible qu'il recevoit des mains du Seigneur tout ce qu'il eſtoit obligé de ſouffrir pendant la journée, ſoit par la rigueur des ſaiſons, ou par les fatigues du travail, ſoit par la longueur des veilles & des jeuſnes preſque continuels. Il goûtoit ces peines avec un veritable eſprit de

penitence, c'eſt à dire, avec un vray deſir de faire éclater ſur luy-meſme la juſtice Divine, & de détruire en luy juſqu'aux plus petits reſtes du peché, ennemi irreconciliable de la ſouveraine bonté de Dieu.

Sa charité pour le prochain égaloit ſes autres vertus. Il ne parloit jamais d'aucun de ſes Freres qu'en termes qui découvroient aſſez les diſpoſitions de ſon bon cœur, tout rempli de tendreſſe & d'eſtime pour eux. Ce qui doit paroiſtre admirable, c'eſt que malgré ce profond recueillement qui l'empêchoit de s'appercevoir d'aucun objet qui ſe preſentaſt à ſes yeux, ſa charité ardente luy faiſoit penetrer juſqu'aux moindres beſoins de ſes Freres, quoique ſouvent encore cachez, & il en donnoit avis à ſes Superieurs, afin de leur procurer un prompt ſecours. S'il eſtoit fort attendri des fatigues, des afflictions & des maladies

ladies de ſon prochain, il n'eſtoit pas moins attentif à recommander à Dieu dans la priere ſes beſoins temporels & ſpirituels, & il employoit à ce ſaint exercice tout le temps qu'il ne donnoit pas aux regularitez ou à la lecture des Livres ſpirituels. Le Seigneur luy accordoit ſouvent le don des larmes. (*a*) Il pleuroit alors ſes propres pechez & ceux des autres, & ces larmes luy donnoient une joye infiniment plus grande que les gens du monde n'en ont à goûter leurs plaiſirs imaginaires; larmes ſi pleines de douceur qu'on peut les appeller les miettes qui tombent de la Table Celeſte; larmes qui faiſoient dire à S. Auguſtin avec tant d'effuſion de cœur: *Ah! Seigneur, puiſque des pleurs verſez pour votre amour donnent tant de ſatisfaction, quelle douceur n'y aura-t-il point de vous poſſeder éternellement au Ciel?*

Il obtint encore de Dieu dans ſes

(*a*) S. Bern. Serm. de S. Magd. 2. 1.

prieres une grace particuliere. Les autres Religieux ont coûtume d'apprendre par cœur les Pſeaumes de David pendant l'année de leur Noviciat. Il y avoit déja cinq ans entiers qu'il s'y exerçoit, & ſes ſoins s'eſtoient toûjours trouvez inutiles, à cauſe de ſon âge déja avancé & du peu de diſpoſition de ſa memoire. Il témoigna à Dom Malachie qu'il ne luy reſtoit plus que d'avoir recours à Dieu pour en obtenir cette grace, puiſque c'eſtoit en vain qu'il s'eſtoit attaché à les apprendre pendant tant d'années. Il pria, & fut exaucé d'une maniere ſi ſurprenante que dans la ſuite il ſçavoit par cœur non ſeulement tout le Pſeautier, mais encore les Hymnes, les Cantiques & Antiennes qui compoſent l'Office Divin. Il y aſſiſta depuis avec une ſi grande modeſtie & tant de recueillement qu'il raviſſoit tous ceux qui jettoient les yeux ſur luy.

Pénetré de reconnoiſſance pour une grace ſi ſignalée, il ſe donna tout entier à l'eſtude des Pſeaumes & à rechercher le ſens litteral & le myſtique. Il ſe ſervoit uniquement pour cela du Traité que ſaint Auguſtin a fait ſur cette matiere ; & par les reflexions qu'il a laiſſées ſur les endroits les plus touchans de l'explication de ce ſaint Docteur, on voit combien l'eſprit de Dieu s'eſtoit rendu maître de ſon cœur. Il avoit couſtume de quitter une demie-heure avant l'Office toutes ſes autres occupations pour parcourir dans ce Traité les Pſeaumes qu'on y devoit chanter.

Il paroiſſoit au Chœur quelquefois triſte & abbatu, quelquefois avec une certaine gayeté répanduë ſur le viſage, effets cauſez l'un par la crainte de l'abiſme des jugemens de Dieu, l'autre par la confiance que luy donnoient ſes miſericordes infinies. Ainſi tantoſt

penetré de joye, & tantoſt de componction, il ſembloit qu'il s'appropriaſt les ſentimens du Pſalmiſte, & qu'il éprouvaſt en luy les differens mouvemens qui animerent ce ſaint Prophete.

Le Pere Abbé s'appercevant que Dieu eſtendoit ſa main d'une maniere toute particuliere ſur Frere Arſene, crut qu'il falloit luy faire conferer les Ordres ſacrez. Il luy communiqua ſon deſſein en luy remettant un Livre pour ſe diſpoſer à recevoir les quatre mineurs. Arſene fremit en luy-même de voir qu'on ſongeoit à le faire Preſtre. Le zele ardent dont il eſtoit animé luy ſuggera bientoſt un moyen d'éviter ce coup. Il ſe ſervit pour cela de ſes dereglemens paſſez, les repreſenta au Superieur, luy en découvrit toute la grandeur & l'énormité, & luy demanda avec autant de ſincerité que d'humilité la permiſſion de s'en confeſſer publiquement en preſence

de toute la Communauté. L'Abbé ne voulant pas l'inquieter jugea à propos de ne luy en plus parler.

Arſene aſſiſta avec ſes autres Freres à la ſainte mort du meſme Pere Abbé qui arriva dans le mois d'Aouſt de l'année 1709. & quoiqu'il ne paruſt plus en luy aucune marque de paſſion qui ne fut entierement éteinte, il declara cependant en cette occaſion qu'il envioit le ſort de ſon Superieur qui alloit eſtre bientoſt degagé des liens de la vie, delivré de la priſon du corps & hors d'eſtat d'offenſer jamais la Majeſté divine.

C'eſtoit cet unique motif qui luy faiſoit ſouhaitter la mort, comme ſes propres ſentimens nous le monſtrent. Voicy comme il finit l'Ecrit dont nous avons déja pluſieurs fois parlé. *Quand je penſe que le plus juſte n'eſt pas exempt de peché,* (*a*) *& que moy qui ne ſuis que cor-*

(*a*) Eccleſ. 7. 21.

ruption & que foibleſſe, je ne fais pas une ſeule action qui reſponde à mes obligations & qui ne ſoit digne de châtiment, je vous avouë mon tres Reverend Pere, que je ſens en moy un deſir ardent de la mort pour ne plus offenſer cette Majeſté & cette bonté infinie qui m'a comblé de tant de graces avec tant de profuſion, & pour aller chanter ſes miſericordes dans l'éternité.

Peu avant que le Pere Abbé rendit l'ame, Arſene luy témoigna qu'il eſperoit n'eſtre pas long-temps à le ſuivre, & le pria de luy obtenir de Dieu cette unique grace. En effet au commencement de l'année ſuivante, il ſe vit fortement attaqué d'une fluxion cauſée par un nerf retiré. En ayant perdu l'uſage d'une jambe, ſon Superieur l'obligea d'aller à l'Infirmerie. On y appliqua tous les remedes que le premier Medecin de S. A. R. le Grand Duc, & celuy de la Maiſon, jugerent convenir à ſon mal; mais ce fut ſans aucun ſuccés.

On trouve aſſez de Religieux malades, mais on trouve peu de malades Religieux. Noſtre Frere Arſene eſtoit en même temps malade, Religieux & pénitent. Il paſſoit les journées entieres ſur une chaiſe à lire des livres pieux, à prier, à méditer, & il ne s'approchoit jamais du feu ſi le Superieur ou l'Infirmier en ſa place ne luy commandoient de le faire. Inſatiable de mortifications il demanda qu'on ne luy accordaſt plus les ſoulagemens qu'on luy donnoit à cauſe de ſon indiſpoſition, qu'on luy oſtaſt ſes diſpenſes, qu'il luy fût permis de rentrer dans la Communauté & de ſuivre ſes Freres dans les exercices de la Regle. Il fit tant qu'il tira de vive force pour ainſi dire, de ſes Superieurs la permiſſion d'obſerver dans l'Infirmerie les jeûnes preſcrits par nos reglemens, de ſe ſervir des viandes qui nous ſont ordinaires, & de

ſe lever la nuit aux heures de la Communauté. Son mal cependant continuoit toûjours & l'on ne voyoit plus d'eſperance de gueriſon. Ce fût alors qu'il ſouhaitta de nouveau de rentrer dans la Communauté, & eſſayant de marcher avec un baſton il preſſa tant le Pere Abbé de ne luy pas refuſer la conſolation de ſe réunir avec ſes Freres, l'unique conſolation, diſoit-il, qu'il pût éprouver en ce monde, que l'Abbé fût enfin obligé de ceder à ſes inſtances reiterées.

Ce fût alors qu'on vit ce brave ſoldat de Jeſus-Chriſt rentrer tout eſtropié ſous l'Eſtandart de la penitence avec une nouvelle ferveur, & imaginer des moyens extraordinaires de mortifier ſon corps extenué. Mais en vain ſe fatiguoit-il pour cela, tout ce qu'il faiſoit pour y parvenir ſe trouvoit accompagné de ces douceurs celeſtes qui le luy rendoient a-

gréable. Son cœur deſiroit bien, il eſt vray, de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt ; mais Jeſus Chriſt ne voulant pas luy ceder en amour, ne permettoit pas que ſes mortifications luy cauſaſſent aucune peine. Il les changeoit au contraire en plaiſirs, ſes douleurs & ſes abſtinences en conſolations. Ceux qui ont vû combien ſon exactitude & ſon zele ont édifié ſes Freres peuvent en rendre temoignage. Il leur eſtoit à tous un exemple vivant de toutes les vertus propres à la vie Monaſtique. C'eſtoit un livre toûjours ouvert dans lequel les plus parfaits Religieux pouvoient remarquer leurs devoirs & reconnoiſtre leurs deffauts, par la difference qui ſe trouvoit entr'eux & luy.

Il pratiqua toutes les régularitez pendant le ſaint temps de Careſme, allant ſoutenu de ſon bâton de jour & de nuit au Chœur, ſe rendant ponctuellement au tra-

vail qui luy eſtoit aſſigné à proportion de l'état où il ſe trouvoit, & aſſiſtant avec ſes autres Freres à la table de la Communauté qui en ce temps de penitence commune à tous les Chreſtiens, eſt plus ſobre que dans le reſte de l'année.

Aprés l'octave de Paſques la fievre ſe joignit à ſa premiere indiſpoſition : ce qui l'obligea de retourner à l'Infirmerie. Il y apprit bientoſt la nouvelle qu'il deſiroit ſi ardemment, que ſon mal commençoit à devenir dangereux.

Il parut fort ſurpris de ce qu'on luy donnoit de la viande & tous les autres ſecours que noſtre Patriarche S. Benoiſt accorde aux Religieux malades. Souhaitant d'eſtre privé de ces douceurs, il dit au Pere Abbé : *Mon Reverend Pere il ne reſte plus en moy qu'une petite étincelle de mortification, c'eſt à V. R. de la ſoutenir & de l'animer afin qu'elle ne s'éteigne pas entierement.*

L'Abbé luy dit de recevoir ſans s'inquiéter & avec reconnoiſſance tout ce qu'on luy donnoit.

S'il avoit jamais eû d'eloquence pour parler de Dieu & des prodiges que la grace avoit faits en luy, ce fût principalement en cette derniere maladie. Comme ſes ſentimens ne furent point differens en cette extremité de ceux qu'il eût pendant qu'il eſtoit en ſanté, je crois que je ne pourrois pas mieux les exprimer qu'en me ſervant de ſes propres termes tirez de l'écrit cité ſi ſouvent.

Aprés avoir fait un court parallele entre la vie du monde & la noſtre, il dit convaincu de l'éfficace de la grace divine, *Il eſt vray que nous ſommes obligez de faire une guerre continuelle à nos ſens & à nos paſſions ; mais ce n'eſt pas nous qui la faiſons, c'eſt la grace de Jeſus-Chriſt qui la fait en nous : c'eſt la grace de Jeſus-Chriſt qui combat pour nous contre nous mêmes & qui triomphe de nous &*

des Demons. C'eſt elle qui remplit toutes nos journées, & qui nous les fait toûjours trouver trop courtes. C'eſt elle qui nous conſerve dans la joye & dans la paix au milieu des tentations & des travaux de la penitence. C'eſt elle qui change en noſtre faveur la nature des peines & de la mort même, puiſqu'elle fait trouver de la joye dans les ſouffrances & que cette mort ſi terrible elle la rend douce & aimable.

Tels eſtoient les ſentimens d'Arſene lorſqu'il eſtoit en bonne ſanté & tels furent auſſi ceux qu'il eut pendant ſa madadie. C'eſt par leur ſecours qu'il enviſageoit courageuſement la mort, & qu'il gouſtoit même un ſouverain plaiſir d'en voir approcher le moment.

Il eſtoit ſi convaincu non ſeulement de l'averſion infinie que Dieu a pour les pechez & pour les pecheurs, mais encore de l'injure atroce que fait une offenſe à la Majeſté divine, que pluſtoſt

que de ſe voir expoſé davantage à en commettre, danger qui eſt inſeparable de cette vie mortelle, il auroit choiſi de ſouffrir les peines du Purgatoire juſqu'au jour du Jugement univerſel. En communiquant pluſieurs fois à ſon Superieur ce ſentiment, il ſe trouva le cœur ſi penetré de douleur de ſes fautes paſſées & de crainte d'en commettre de nouvelles, qu'on eſtoit obligé de le conſoler & de le detourner de ces reflexions par quelqu'autres diſcours pieux. Avec ces ſentimens d'humilité, de componction, de reconnoiſſance & d'amour pour Dieu, il reçût le ſaint Viatique & peu de jours aprés l'Extrême-Onction.

Arſene avoit deja aſſez travaillé pour le Ciel, il eſtoit temps qu'il allaſt recuëillir le fruit de ſes travaux. Il avoit toûjours combattu en genereux Athlete & parcourut à pas de geant la cariere

qui luy avoit eſté marquée, il avoit enfin comme un ſerviteur zelé conſervé à ſon Seigneur la fidelité qu'il luy devoit. Dieu qui eſt la juſtice même ne voulut pas differer davantage à luy accorder la recompenſe qu'il meritoit. La fievre qui ne l'avoit point quitté depuis deux mois, ayant redoublé, on jugea qu'il eſtoit prés de ſes derniers momens. Et dans le tems qu'il imploroit le ſecours de Dieu & la protection de la Ste. Vierge, avec ces douces paroles qu'il profera encore fort diſtinctement peu de temps avant que de rendre l'ame, *Unica ſpes mea Jeſus, & poſt Jeſum Virgo Maria*, le Superieur ordonna qu'on préparaſt la cendre & la paille qu'il avoit demandées avec beaucoup d'inſtances. Mais pendant qu'on diſpoſoit l'Autel ſur lequel ſe devoit accomplir le ſacrifice de cette victime de la penitence, ſon ame bien-heureuſe ſortit de la priſon

du corps. Il mourut le 21. de Juin de l'année derniere 1710. dans le temps que les Religieux chantoient Veſpres. Le Royaume des Cieux ſe gagne par effort, dit le Sauveur (*a*), & ce ſont les violens qui l'emportent. Ce fût la conduite que tint notre Solitaire pour parvenir à cette importante conqueſte, depuis le premier inſtant de ſa converſion juſqu'à ſa mort. Par la priere il fit violence à Dieu, & par la mortification il ſe la fit à luy même. C'eſt ainſi que nous devons faire, & c'eſt auſſi à quoy doivent ſe déterminer ces pecheurs qui ont un veritable deſir de ſe convertir. C'eſt à eux qu'on propoſe icy l'exemple d'un pénitent diſtingué, non pas pour entretenir leur curioſité par le ſimple récit de ſa vie, mais pour les animer à imiter ſes vertus. Il eſt vray qu'il fût quelque temps plongé dans le peché, mais

(*a*) Matth. 11. 12.

la Grace divine l'en ayant retiré il a ſçû ſi bien effacer ſes offenſes par une penitence continuelle & une componction ſincere, que ſelon les ſentimens des Docteurs myſtiques, il s'y eſt rendu plus admirable que ceux qui n'ont jamais connu le vice.

AVERTISSEMENT.

CE qu'on a rapporté dans le cours de cet Ouvrage des ſentimens de Frere Arſene, aura peut-eſtre fait naiſtre l'envie au Lecteur de les voir tels qu'ils ont eſté trouvez aprés ſa mort, écrits & ſignez de ſa main. Et c'eſt pour y ſatisfaire qu'on a crû devoir les ajoûter icy.

SENTIMENS DU FR. ARSENE DE JANSON.

APrés avoir veu les horreurs de ma vie paſſée, mon trés-Reverend Pere, vous m'avez ordonné de vous marquer mes ſentimens & mes diſpoſitions, depuis que la miſericorde de Jeſus-Chriſt m'a retiré dans ſa Maiſon. Il n'y en a pas une ſeule, qu'on ne doive regarder comme un miracle, par l'oppoſition naturelle, qui eſtoit en moy à une vie penitente; & cette oppoſition eſtoit devenuë comme invincible, par les habitudes que j'avois contractées. J'avois de l'horreur pour les moindres peines du corps & de l'eſprit. Je n'avois jamais rien refuſé à mes ſens. Jamais homme

n'a eſté ſi pareſſeux, & n'a tant aimé ſes commoditez.

Cela paroiſt d'abord comme incompatible avec la vie de l'Armée que j'ay menée ſi long-temps: mais outre que l'ambiton & la vanité me portoient ; j'avois trouvé le moyen d'en diminuer les peines, & de les faire ſervir à mieux goûter les ſoulagemens que je me donnois.

Quelque grande que fuſt cette oppoſition de mon corps à la penitence ; celle de mon eſprit & de ma volonté l'eſtoit infiniment davantage. Cet eſprit ſi borné & ſi rempli de tenebres, eſtoit attaché à ſon ſens au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer. Il jugeoit ſouverainement de tout, & condamnoit tout ce qui n'eſtoit pas à ſon gré. Pour ma volonté, c'étoit une volonté de fer, incapable de plier ſous quelque puiſſance que ce puſt eſtre, & elle en faiſoit gloire. Joignez à cela un

temperament violent, emporté, impatient, une humeur chagrine, & contrariante. Quelles diſpoſitions, mon tres Reverend Pere, pour la Trappe, où la penitence exterieure & interieure, eſt une deſtruction continuelle de la nature !

Mais qui pourra jamais aſſez admirer de la grandeur de la miſericorde de Jeſus-Chriſt, & la puiſſance de ſa Grace ? Elle fit en moy un renverſement & un changement ſi prodigieux, non pas peu à peu, & par habitude, mais tout d'un coup & dans un moment, qu'à commencer dés le premier jour, que je fus receu dans cette ſainte Maiſon, les jeuſnes, les veilles, les travaux, la nourriture, le ſilence, les humiliations, ce renoncement ſi entier à ſon propre eſprit, & à ſa propre volonté ; cette multiplicité de Reglemens, qui demandent une attention jamais interrompuë ; enfin toutes

les autres pratiques de penitence, non-ſeulement n'eurent pour moy rien de dur & de difficile, mais elles me parurent aiſées, douces & aimables. Tous les deſirs de mon cœur eſtoient que Dieu me les fiſt pratiquer avec une fidelité qui répondiſt à ſes bontez pour moy ; & ce n'a pas eſté une diſpoſition paſſagere : Sa miſericorde l'a toûjours augmentée en moy juſqu'à preſent.

J'ay regardé, mon tres Reverend Pere, comme un des plus grands effets de cette miſericorde, de m'avoir ainſi applani toutes les difficultez ; car comme la foibleſſe de mon ame eſtoit extreme, par tant de bleſſures mortelles que le peché luy avoit fait, la moindre difficulté auroit eſté capable de me rebuter.

Je vis tout d'un coup des nouveaux Cieux, & je me trouvay avec une joye, que je ne ſçaurois exprimer, dans une terre nou-

velle. Au lieu de cette agitation, de ce trouble, de cette inquiétude que les paſſions traiſnent toûjours avec elles quand on s'y abandonne ; au lieu de cette vie du monde, qui eſt le regne du demon, par l'amour de ſoy-même, l'envie, la haîne, la diſſention, le deſordre, la confuſion ; je ne voyois plus que le regne de Jeſus-Chriſt, la douceur, l'ordre, le repos, la paix, & cette charité qui fait connoiſtre ſes veritables diſciples. C'eſt cette charité, dont je fus le plus frappé, parce qu'il n'y a rien de plus contraire à l'eſprit du monde. Je ne pouvois me laſſer d'admirer tous ces hommes ſi differents d'âge, de pays, d'humeur, qui ſans ſe connoiſtre, s'aimoient & ſe ſervoient avec un ſoin, une ardeur, un empreſſement que l'amour ſeul de Jeſus-Chriſt peut produire.

J'ay meſme éprouvé à la lettre cette promeſſe du centuple,

que Jeſus-Chriſt fait dans l'Evangile : car à la place de ce que j'ay laiſſé dans le monde, j'ay trouvé dans mes Superieurs des Peres d'une charité infinie ; & combien de veritables Freres ! Moy, qui n'ayant jamais rien aimé que par rapport à moy-meſme, meriterois que toutes les creatures me foulaſſent aux pieds. Jeſus-Chriſt s'eſt rendu viſible à moy en la perſonne de notre Reverend Pere Abbé de la Trappe, & en la vôtre mon tres Reverend Pere : & pour mes Freres, je les regarde comme autant d'Anges Gardiens, qui m'animent & qui me ſouſtiennent par leur exemple & par leurs prieres. J'eſtois pauvre dans le monde avec un bien raiſonnable ; & je l'aurois toûjours eſté, quelque bien que j'euſſe pû avoir, parce que mes cupiditez n'avoient point de bornes : & je ſuis riche icy, ayant abondamment le neceſſaire, & par la grace de Dieu,

plus que je ne deſire.

Dieu m'a fait regarder nos Reglemens dans leur verité, c'eſt à dire comme nos armes, notre force & notre défenſe ; & il me ſemble, mon tres Reverend Pere, que c'eſt particulierement dans nos Reglemens que Dieu a marqué la preference avec laquelle il nous a traitez ; car perſonne ne doute que la perfection ne conſiſte à connoiſtre & à faire la volonté de Dieu en tout temps, & en toutes choſes : cependant, comme dans les Obſervances, meſme les plus reglées, il y a un nombre de petites actions, qui ne ſont point determinées du tout, ou qui du moins ne le ſont pas pour la maniere de les faire ; il eſt toûjours à craindre que la propre volonté ne s'y gliſſe, meſme ſans qu'on s'en apperçoive. Mais icy tout eſt determiné ; tout eſt commandé ; & ſi je ſuis fidelle, il n'y a pas un ſeul moment,

où je ne puiſſe faire à Jeſus-Chriſt un ſacrifice de ma propre volonté. Quelle grace ! Quel bonheur !

Il faut avoüer, mon tres Reverend Pere, que les gens du monde ſont bien malheureux, & qu'ils ſont dans une grande erreur ſur notre ſujet. Ils nous regardent comme des gens accablez ſous le poids de la penitence, ſans joye, & ſans conſolation : mais il leur ſeroit aiſé de ſe deſabuſer s'ils vouloient comparer l'eſtat où ils ſe trouvent, avec celuy où nous ſommes, je dis meſme par rapport à la vie preſente. Ils cherchent le bonheur dans tout ce qui peut contenter leurs paſſions & leurs ſens, & non ſeulement leurs faux plaiſirs s'évanoüiſſent dans un moment ; mais meſme ils ſe changent en des veritables peines, par les dégouts, les incommoditez & les autres mauvaiſes ſuites. Mais ſi leurs plaiſirs deviennent des peines, on peut dire que

leurs

leurs peines ſont des peines de damnez, puiſqu'elles ne produiſent que les plaintes, le murmure, l'impatience, l'emportement, le trouble & la crainte. Ils ne connoiſſent ni repos, ni paix, & dans le temps meſme, où ils ont tout à ſouhait, ils ne ſçauroient éviter l'ennuy. Ajoutez à cela la crainte de la mort qui les fait trembler à la moindre maladie.

Pour nous, il eſt vray que nous ſommes obligez de faire une guerre continuelle à nos ſens, & à nos paſſions. Mais ce n'eſt pas nous qui la faiſons, c'eſt la grace de Jeſus-Chriſt qui la fait en nous. C'eſt la grace de Jeſus-Chriſt qui combat pour nous contre nous meſmes, & qui triomphe de nous & des demons: C'eſt elle qui remplit toutes nos journées, & qui nous les fait toûjours trouver trop courtes: C'eſt elle qui nous conſerve dans la joye & dans la paix, au milieu des tentations & des

travaux de la penitence : C'eſt elle qui change en notre faveur la nature des peines & de la mort meſme, puiſqu'elle fait trouver de la joye dans les ſouffrances ; & que cette mort ſi terrible, elle la rend douce & aimable. Quelle difference entre ces deux eſtats, mon tres Reverend Pere, meſme pour le temps ! Mais quelle difference pour l'éternité !

Peut-on jamais aſſez reſſentir la grace que Dieu fait quand il appelle dans cette ſainte Maiſon ! Mais ſi elle doit paroiſtre d'un ſi grand prix à tous ceux qu'il en a favoriſez, comment eſt-ce, mon tres Reverend Pere, que je la dois conſiderer, moy qui eſtant, comme vous le ſçavez, le plus grand de tous les pecheurs, m'en ſuis rendu le plus indigne ? Car enfin plus les pechez ſont grands, & plus eſt grande la miſericorde de Jeſus-Chriſt envers ceux à qui il la fait, & plus leurs obligations

ſont grandes. Celuy à qui il a eſté le plus remis, eſt celuy qui doit le plus aimer, & l'on redemandera le plus à celuy qui a le plus receu. D'un coſté la grandeur de mes pechez, de l'autre celle de mes obligations : Que de ſujets de trembler ! Mais ce qui doit faire admirer la grandeur de la miſericorde de mon Sauveur & de mon Dieu, c'eſt que m'ayant toûjours mis ces objets ſi terribles devant les yeux, il n'a jamais permis que j'en fuſſe troublé ; & qu'en me faiſant voir un abyſme de corruption & de miſeres, il m'a toûjours preſenté en meſme temps un abyſme de miſericorde, & c'eſt par là qu'il a toûjours conſervé la paix dans le fond de mon cœur.

Mais quand je penſe que le plus juſte n'eſt pas exempt de peché, & que moy qui ne ſuis que corruption & que foibleſſe, je ne fais pas une ſeule action qui reſ-

ponde à mes obligations & qui ne ſoit digne de chaſtiment, je vous avouë, mon tres Reverend Pere, que je ſens en moy un deſir ardent de la mort, pour ne plus offenſer cette Majeſté & cette bonté infinie, qui m'a comblé de tant de graces avec tant de profuſion, & pour aller chanter ſes miſericordes dans l'Eternité.

Fr. Arſene.

005658626

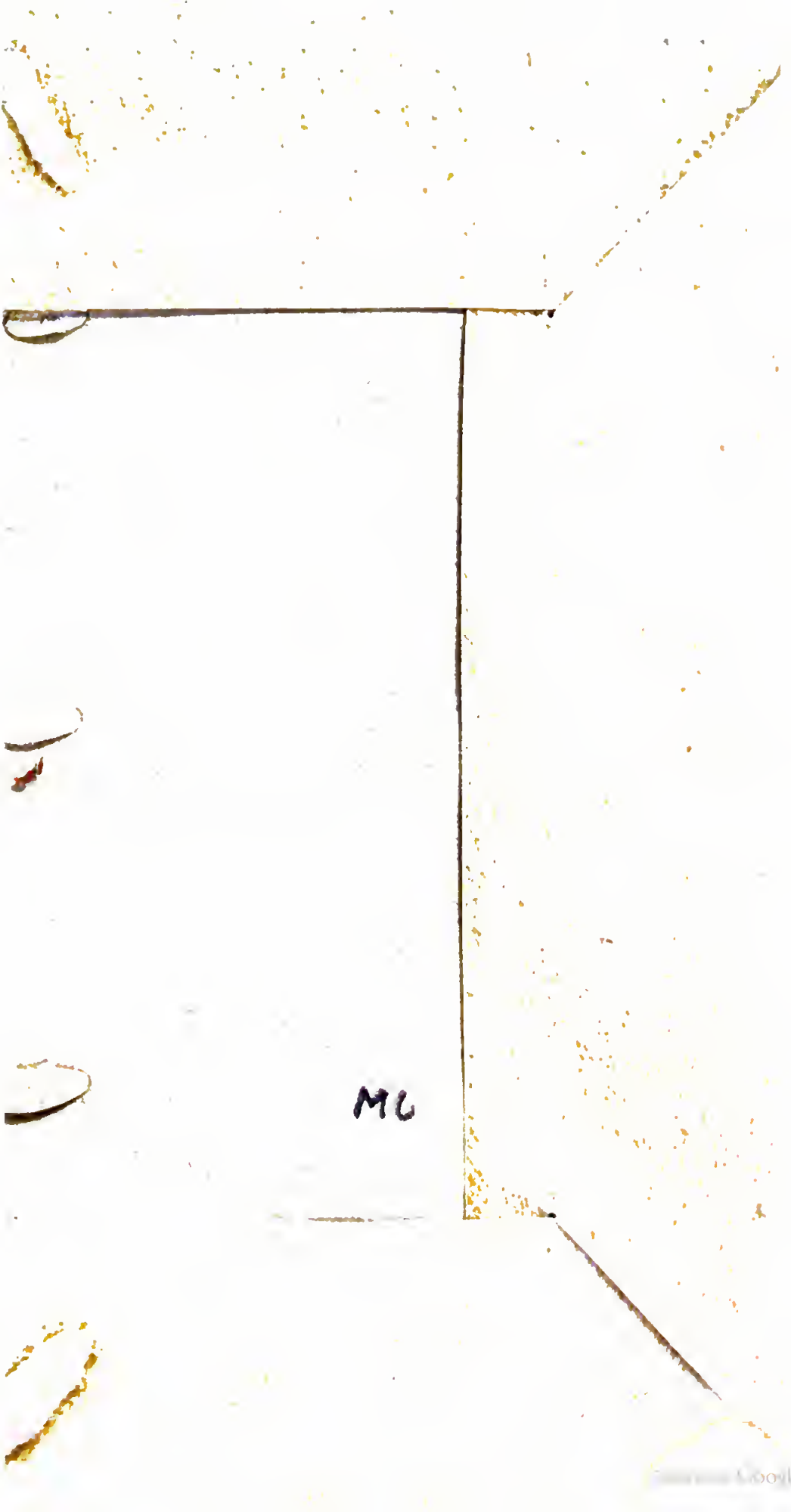
ML